



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 mai 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENU	M. Didier MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	

Membres absents :

M. Mohammed IZIMER	M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE
Mme Myriam BERNARD	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Saint-Apollinaire - Secteur des Longènes - Acquisition de trois parcelles de terrain

Monsieur et Madame BERNARD ont proposé la cession au Grand Dijon de trois parcelles de terrain en nature de jardin, d'une superficie totale de 2 029 m², situées dans le secteur des Longènes à Saint-Apollinaire.

Le secteur des Longènes est classé en zone AUE2 au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Ce secteur, destiné au développement économique, est susceptible d'être déclaré à terme, d'intérêt communautaire. C'est pourquoi, la maîtrise foncière peut être assurée par le Grand Dijon.

Le Grand Dijon a déjà procédé à l'acquisition d'une propriété bâtie sur ce même tènement.

Ainsi, il est proposé d'acquérir ces parcelles de terrain, libres d'occupation, d'une superficie totale de 2 029 m², cadastrées section AE n°20 de 377 m², n°21 de 565 m², n°22 de 1 087 m², au prix de 7 €/m² de terrain, soit 30 500 € toutes indemnités comprises, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine et auquel s'ajoute une commission d'agence de 3 647,80 € TTC.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

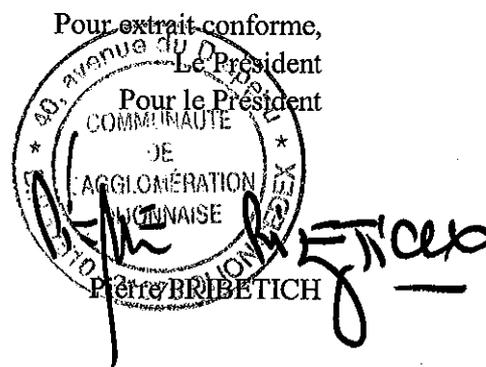
- **d'acquérir** sur M. et Mme BERNARD, trois parcelles de terrain situées sur la commune de Saint-Apollinaire, d'une superficie totale de 2 029 m², cadastrées section AE n°20 de 377 m², n°21 de 565 m², n°22 de 1 087 m² ;
- **de dire** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 30 500 €, toutes indemnités comprises, auquel s'ajoute une commission d'agence de 3 647,80 € TTC
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 7 mai 2009

Publié le 15 MAI 2009

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président
COMMUNAUTÉ
DE
AGGLOMÉRATION
DIJONNAISE
Pierre BRIBETICH



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 MAI 2009



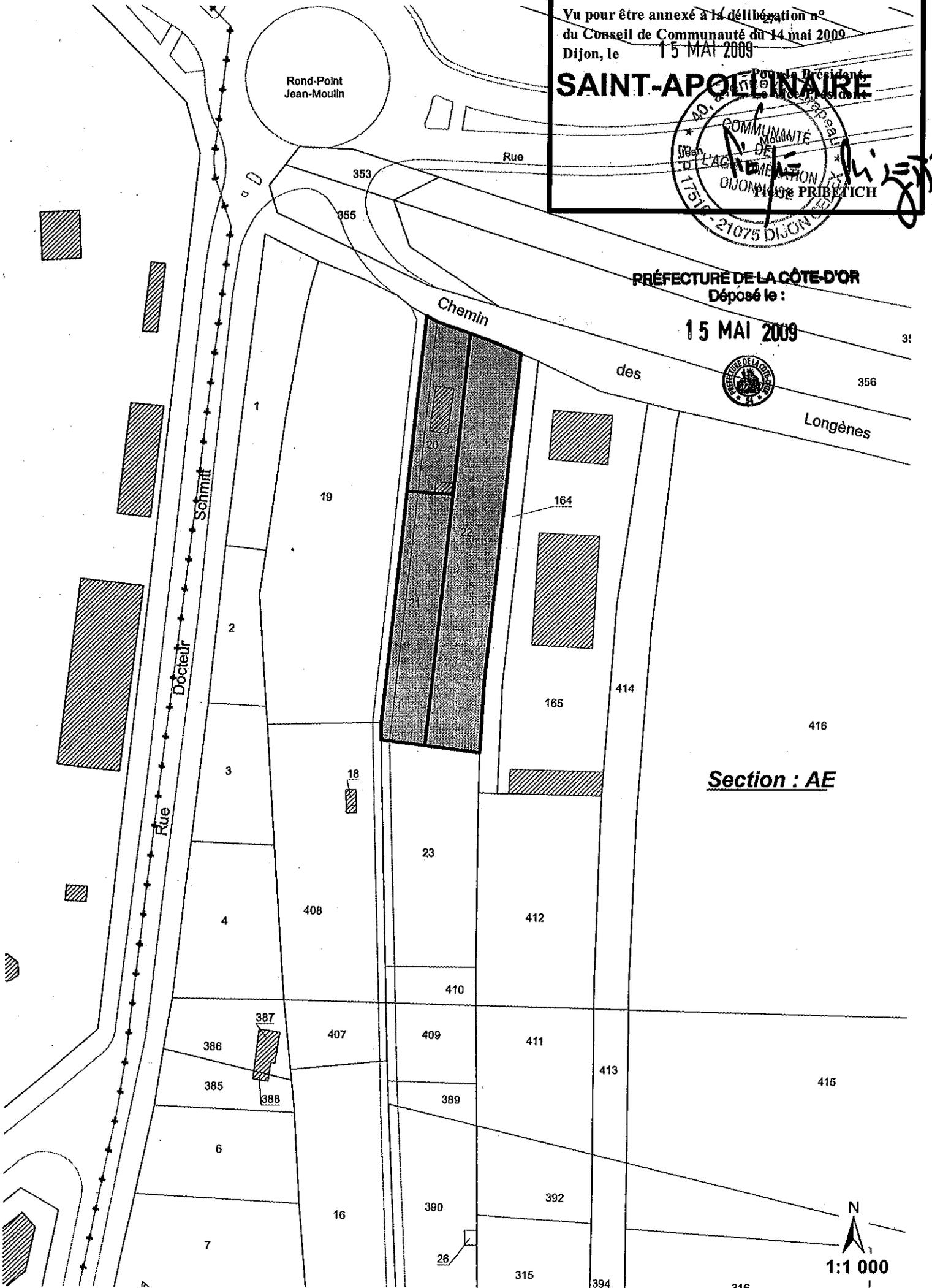
Vu pour être annexé à la délibération n°
du Conseil de Communauté du 14 mai 2009
Dijon, le 15 MAI 2009

SAINT-APOLLINAIRE



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 MAI 2009



Section : AE

